

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

1
DECRET N° 97-333 DU 17 JUILLET 1997
portant approbation du Budget
Prévisionnel de l'Office National du
Bois pour l'exercice 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 9 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N°97-279 du 11 Juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N°89-398 du 7 Novembre 1989 portant approbation des Statuts de l'Office National du Bois (ONAB) ;

Sur Proposition du Ministre du Développement Rural

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 Juin 1997

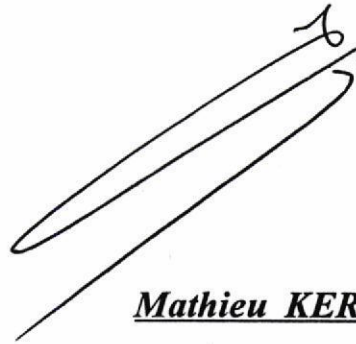
DECRETE :

Article 1er.- Est approuvé le budget prévisionnel de l'Office National du Bois (ONAB) pour l'exercice 1997 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 17 JUILLET 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations avec
les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre du Développement Rural,

Le Ministre du Plan, de la Restruc-
turation Economique et de la Promo-
tion de l'Emploi,



Jérôme SACCA KINA.-



Albert TEVOEDJRE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 PM 4 MDR 4 MPREPE 4 Autres
Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1